



Mémoire du Club des ornithologues du Bas-Saint-Laurent Audiences publiques sur l'environnement Projet d'implantation d'un terminal méthanier à Cacouna

Introduction (résumé)

Le Club des ornithologues du Bas-Saint-Laurent (COBSL) est un organisme à but non lucratif ayant entre autres pour objectifs de faire connaître les oiseaux et de contribuer à la conservation de leurs habitats. Par le fait même, les impacts négatifs qu'aura et que pourrait avoir l'implantation d'un port méthanier à Gros-Cacouna sur le marais et les habitats environnants obligent les administrateurs du COBSL à se positionner contre la venue d'une telle infrastructure.

Le COBSL est inquiet de l'éventuelle construction d'un terminal méthanier si près du meilleur site d'observation d'oiseaux de son territoire, le marais de Gros-Cacouna. Cet endroit et les divers habitats qui l'entourent sont aussi reconnus comme l'un des trois meilleurs sites ornithologiques de la province. Le marais de Gros-Cacouna est classé Zone importante pour la conservation des oiseaux en Amérique du Nord (ZICO) et ce au rang d'« importance mondiale ».

Le club s'inquiète des impacts possibles sur le milieu en cas d'accident, qu'il soit majeur ou non. Si le promoteur a bien expliqué les faibles risques d'un accident majeur et les répercussions désastreuses qui s'ensuivraient dans les environs immédiats, il reste que les accidents mineurs de tout genre et leurs conséquences n'ont pas été aussi détaillés. Pourtant, ils sont plus susceptibles de se produire. Ainsi, leurs éventuels effets sur la faune et la flore du marais de Cacouna sont pratiquement inconnus.

De plus, l'empiètement que prendront les infrastructures du port méthanier risquent de priver certaines espèces d'oiseaux de leur site de nidification habituel ou de leur aire de repos durant la migration. Le site est une halte migratoire majeure le printemps pour les canards et pour de nombreuses autres espèces, notamment à cause de la variété de ses milieux humides. Ces habitats et la falaise située au nord de la carrière sont également des sites de nidification d'importance pour un grand nombre d'oiseaux. Un couple de faucons pèlerins a même fait son nid en 2004 dans la carrière qui se trouve sur le terrain où serait érigé le terminal méthanier. Ces oiseaux de proie ont donné naissance à au

moins deux fauconneaux. Le faucon pèlerin est une espèce vulnérable au Québec et menacée au Canada, ce qui veut dire qu'il est censé être protégé par la Loi sur les espèces en péril, surtout que le nid se trouve en territoire fédéral. Or il semble que ce couple n'ait bénéficié d'aucune protection. C'est à se demander à quoi sert cette loi...

Ce mémoire parlera tout d'abord des différentes espèces qui risquent de subir les conséquences négatives de l'implantation d'un terminal méthanier à Gros-Cacouna.

Une autre préoccupation du COBSL concernera l'accessibilité qu'auront les amateurs d'oiseaux et les citoyens une fois le terminal construit. Le site est incontournable pour tout observateur d'oiseaux qui vient dans la région, car il s'agit d'un endroit exceptionnel pour la pratique de ce loisir. Plus de 260 espèces d'oiseaux ont été signalées au marais de Gros-Cacouna et ses environs immédiats.

Signalons rapidement d'autres sources d'inquiétude émanant de l'implantation d'un terminal méthanier à cet endroit qui feront l'objet d'un développement plus important dans ce mémoire : la pollution engendrée ainsi que le bruit constant généré par les activités du terminal.

De surcroît, nous ne pourrions passer sous silence l'absence d'études d'impact sur le gazoduc, une composante essentielle au terminal méthanier.

Enfin, en guise de conclusion, nous présenterons brièvement des aménagements qui pourraient être faits en guise de compensation. Certains aménagements amélioreraient le projet en diminuant les impacts.

Les espèces

Le faucon pèlerin

En 2004, le faucon pèlerin a été confirmé nicheur à Cacouna pour la première fois. Contrairement à ce qu'affirme le promoteur, le nid était actif. D'ailleurs, pour pouvoir dire qu'il s'agissait d'un nid de faucon pèlerin, il fallait y voir les adultes, car le faucon pèlerin peut utiliser les nids d'autres espèces. Dans ce cas-ci, il a choisi un ancien nid de grand corbeau. Notons que le promoteur ne reconnaît pas cette nidification dans les divers documents qu'il a déposés, alors qu'à la rencontre de janvier entre Énergie Cacouna et le COBSL, il en a été question (voir le compte rendu : <http://www.energiecacouna.ca/fr/consultations.html>). M. Simon Marcotte, le responsable de la firme engagée par le promoteur, a même appelé deux fois, en 2005, l'une des personnes ayant fait l'observation des fauconneaux pour obtenir de l'information, notamment le lieu du nid. D'après ces conversations, il est clair que M. Marcotte de la firme Goldberg et ass. ignorait où se trouvait ce nid. Comment peut-il alors affirmer qu'il ne s'y passait rien? Si les observateurs de Goldberg et ass., en 2004, ignoraient qu'il y avait un nid de

faucon pèlerin, ils n'ont sûrement pas pris le temps nécessaire pour y déceler de l'activité. S'ils n'ont pas vu les faucons aller au nid, pourquoi auraient-ils passer des heures à scruter le nid? Surtout qu'il y a d'autres vieux nids de corbeaux dans la carrière, que la firme prend d'ailleurs par erreur pour des nids de faucon pèlerin (l'espèce n'a jamais été confirmée nicheuse avant 2004)... Les observateurs de Goldberg et ass. ont probablement bel et bien vu tous ces nids. Mais c'est une autre histoire de voir ce qui s'y passait! En fait, ils pu voir la partie superficielle de la structure sans y voir l'adulte en train de couver. N'oublions pas que la femelle ne bouge pas beaucoup pendant cette période et qu'elle a choisi de pondre là où elle est le moins visible. Il est donc facile de ne pas remarquer l'oiseau. Il faut parfois observer sans relâche une voire deux heures avant de voir au nid une quelconque activité. Il est encore plus difficile de repérer les jeunes, surtout lorsqu'ils sont encore très petits. Ainsi, nous n'accordons aucune crédibilité aux observations faites par Golberg et associés cette année-là. Les conversations entre M. Marcotte et l'un des observateurs des jeunes fauconneaux ont aussi révélé que les inventaires réalisés cet été-là par cette firme étaient déficients : il n'y a pas eu d'inventaire de canards lors de la période de migration printanière, les inventaires de passereaux ont été faits après la période de reproduction, l'effort d'observation et les périodes d'inventaires étaient insuffisants pour obtenir un portrait juste de la quantité d'espèces qui fréquentent le marais. Ces problèmes ont cependant été corrigés dès l'année suivante.

Lors de la sortie annuelle du COBSL en avril 2004, les observateurs présents ont pu observer le couple, dont un individu au nid (Annexe 1). La semaine suivante, les deux adultes ont été observés au nid. La structure est située dans la carrière, face à l'endroit où serait érigé un réservoir (Annexe 2). En juillet, des observateurs ont rapporté avoir vu deux fauconneaux sur la corniche près du nid. Ces observations sont consignées dans le Centre de données du patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) ainsi que dans le fichier É.P.O.Q.

En 2005, il semble que le couple n'ait pas niché. Cependant, un observateur – en l'occurrence Pierre Fradette, le biologiste engagé par l'Association québécoise des groupes ornithologues comme responsable du suivi des espèces menacées au Québec – s'est fait houspiller par un individu lorsqu'il s'est approché du nid en septembre 2005 pour le photographier. D'après cet expert, ce faucon défendait son territoire, ce qui indique qu'il est attaché au nid et que celui-ci pourrait être utilisé de nouveau. Le faucon pèlerin peut réutiliser le même nid pendant plusieurs années. Nous ignorons la raison pour laquelle le couple de faucons n'a pas niché en 2005. Par contre, l'installation d'une station météorologique, avec fils, pourrait avoir joué un rôle négatif en dérangeant les individus au tout début de la saison de reproduction 2005.

Au printemps 2006, un individu a été vu aux abords du nid (Annexe 3).

Bien que les plans de dynamitage n'incluent pas la zone où se trouve le nid, il est possible que cette paroi soit tout de même dynamitée pour des raisons de sécurité. Cette éventualité nous a été confirmée par M. Van Der Put lors de notre rencontre en janvier dernier. Nous perdrons alors le nid le plus facile à observer de notre territoire. Même si le site n'est pas détruit, nous ne croyons pas que le faucon puisse continuer d'utiliser le même nid. En effet, la construction engendrera certainement de la poussière qui nuira encore aux faucons, de même qu'un va-et-vient qui pourrait s'effectuer trop près du nid. De plus, l'érection d'un immense réservoir près de la paroi pourrait obstruer leur vue. Même si cette espèce s'accommode assez bien des constructions humaines, leurs nids sont toujours situés de façon à voir le plus loin possible sans obstacle majeur.

Nous désirons également souligner que la période de dynamitage proposée par le promoteur n'est pas tout à fait sans impact pour le faucon pèlerin. D'après des observations réalisées au parc du Bic, cette espèce arrive à son site de nidification au cours du mois de mars (Annexe 4). Il est probable que le faucon commence à défendre son territoire dès la mi-mars. Ainsi, il faudrait que le dynamitage se fasse plutôt en décembre, janvier et février.

Nous ne sommes pas d'accord avec les conclusions du promoteur quant à la sévérité « modérée » et à l'importance relative « non significative » de l'impact sur cette espèce. Nous trouvons que la perte d'un nid d'une espèce en péril est un impact élevé.

Le guillemot à miroir

Cette espèce arriverait aussi dès le mois de mars sur son aire de nidification. La période de dynamitage retenue par le promoteur ne serait, encore une fois, pas adéquate pour éviter de nuire à toute une saison de reproduction.

Le bihoreau gris

Le bihoreau gris n'est pas une espèce commune à observer. L'île du Gros-Cacouna est le seul endroit connu au Bas-Saint-Laurent où se trouve une telle concentration de cette espèce. Le bihoreau utilise un vaste espace boisé situé tout juste à côté d'une paroi qui sera dynamitée afin d'élargir l'entrée au site du futur port méthanier. L'endroit sert de dortoir et d'aire de repos. Il est évident que la période de construction dérangera énormément le bihoreau gris qui fréquente le secteur. D'ailleurs, ce dérangement est peut-être déjà commencé puisque les individus observés le 30 avril dernier, lors d'une sortie du COBSL, se sont montrés particulièrement farouches. Le déboisement effectué pour la ligne d'arpentage, qui passe dans le haut de l'aire occupée par le bihoreau, pourrait avoir contribué à ce comportement. M. Gérard Michaud de Cacouna nous a également informé récemment que le promoteur a fait fonctionner un compresseur sur la montagne vers la fin mars et le début d'avril 2006. Cela a pu avoir un effet dérangent pour les oiseaux.

Nous craignons que l'érection de la clôture de sécurité vienne nuire encore plus au bihoreau. À notre avis, il y aura deux impacts négatifs avec la clôture. Premièrement, le déboisement se fera sur une assez bonne largeur puisque le promoteur prévoit faire patrouiller la clôture (compte rendu de la rencontre entre Énergie Cacouna et le COBSL : <http://www.energiecacouna.ca/fr/consultations.html>). Ainsi, le bihoreau pourrait perdre une bonne partie de son habitat si la clôture passe dans son dortoir au lieu d'être située à l'extrémité ouest de l'aire qu'il utilise. Deuxièmement, le patrouilleur pourrait occasionner un dérangement supplémentaire en marchant trop près des oiseaux qui vont là pour se reposer. Peut-être y aurait-il lieu d'installer plutôt des caméras.

Soulignons aussi la lumière constante qu'il y aura sur le terrain du terminal méthanier. Cette lumière, dirigée vers le sol afin d'en minimiser l'impact, pourrait quand même être une source de dérangement supplémentaire pour les bihoreaux puisqu'ils en seront très proche. Il y aurait lieu de le vérifier.

Le grand corbeau

Le grand corbeau utilise la carrière pour nicher depuis de nombreuses années, comme en témoignent tous les vieux nids que l'on peut y voir. Lors de la sortie annuelle du COBSL au marais de Gros-Cacouna, en avril 2006, les observateurs n'ont pas vu de corbeaux nicheurs. Ceci semble confirmer qu'il y a bien eu de l'activité dérangeante dans les environs. La construction du port méthanier nuira encore à la nidification du grand corbeau et ce pendant trois ans. Même s'il revient ensuite, ce qui n'est pas assuré, les ornithologues n'auront plus accès à cette partie du site. Ils ne pourront pas voir le nid, une observation peu fréquente et donc de grand intérêt.

L'accès

Pour des raisons de sécurité, l'implantation d'un terminal méthanier à Gros-Cacouna impliquera la fermeture de certaines zones actuellement accessibles. De plus, la clôture de sécurité qui sera située dans la montagne empêchera d'approcher le bord de la carrière. Il n'y aura plus possibilité pour les ornithologues de vérifier si le faucon pèlerin et le grand corbeau reviendront y nicher.

Nous craignons également que l'arrivée du terminal méthanier incite le gestionnaire (corporation ou commission du port de mer de Gros-Cacouna) de la route du quai à fermer l'accès aux ornithologues et à la population. La situation est déjà difficile pour les ornithologues puisqu'il est interdit de stationner une voiture le long de cette route. Il faut y aller à pied. Pourtant, le potentiel d'observation est important : on retrouve dans cette partie l'étang le plus riche du site. En plus, la route du quai représente l'accès le plus facile et le plus rapide pour observer les oiseaux marins (macreuses, eiders, goélands, mouettes, etc.). Sans accès à cette route, les ornithologues devront absolument emprunter les chemins de la montagne, avec leurs télescopes, pour voir ces espèces à partir du belvédère. Pour parcourir tout le site et en découvrir tout le potentiel

ornithologique, la marche nécessitera de nombreuses heures. Les courtes visites au marais de Cacouna ne seront plus possibles. Le site perdra certainement de l'attrait. Il est à prévoir que le marais de Gros-Cacouna sera de moins en moins fréquenté par les ornithologues.

La pollution

Lors de la rencontre d'information sur l'environnement organisée par Énergie Cacouna au printemps 2005, il a été question des rejets toxiques et de leurs effets sur le marais. L'expert engagé par le promoteur admet que les substances rejetées seront nocives et qu'elles s'accumuleront surtout dans le marais étant donné sa proximité avec les installations du port méthanier. De plus, les vents dominants pousseront les émanations vers le marais. Avec la pluie, ces rejets retomberont dans le marais. Pourtant, cet expert a affirmé qu'il n'y aurait aucun impact sur la végétation. Nous doutons fortement de cette conclusion. Comment se peut-il que des accumulations de substances nocives sur 25 ou 40 ans n'aient aucun impact? Nous savons pourtant que les pluies acides engendrent des problèmes non négligeables, surtout lorsque la capacité d'absorption des sols est restreinte. Le journaliste Louis-Gilles Francoeur a écrit un article à ce propos dans *Le Devoir* de la fin de semaine du 15 avril 2006. Ses recherches lui ont appris que le problème des dépôts (pluie, particules sèches et neige) acides menace par accumulation lente mais progressive pas moins de 75 % de l'est du Canada. Voici un extrait de l'article qui s'appuie lui-même sur une série de documents d'Environnement Canada que Francoeur a obtenu et qui devaient paraître en mai dernier (notez que les guillemets indiquent les citations du bilan fédéral) :

Les « dépôts acides menacent de façon significative la santé humaine dans les zones urbaines du Québec ». La réduction généralisée de la vitalité biologique des sols risque de provoquer « un déclin des écosystèmes forestiers qui, à leur tour, vont affecter les plantes et la vie sauvage qui dépendent des forêts, ainsi que les cours d'eau. Dans la portion plus au nord du Québec, que domine la forêt, la fabrication du sirop d'érable ainsi que l'industrie forestière sont menacées. La réduction prévue de la productivité des écosystèmes aquatiques va affecter la biodiversité, l'intégrité de l'environnement dont dépend la santé publique ainsi que l'industrie touristique ».

Les chercheurs estiment que les dépôts acides, même après 25 ans de réductions soutenues [...], font perdre chaque année un demi million de mètres cubes de bois aux forêts de la région atlantique. [...] Autre cas éloquent : la corrosion des lignes électriques réduit leur vie utile de 50 %, une perte de plusieurs dizaines de millions par année.

Les dépôts acides frappent plusieurs écosystèmes naturels, comme les lacs, les rivières, les sols et les forêts, tout comme ils grugent les édifices et les monuments publics et menacent à plusieurs égards la

santé humaine. Selon Environnement Canada, une réduction additionnelle de 50 % des émissions d'oxyde de soufre dans l'est éviterait chaque année 550 mortalités prématurées, 1520 interventions d'urgence à domicile et 210 000 journées de crises d'asthme, un coût économique susceptible d'atteindre les cinq milliards de dollars par année.

Les principales sources d'émissions d'acides sont l'extraction minière de métaux non ferreux, le raffinage des métaux, la production d'électricité dans les centrales thermiques au charbon ou au pétrole ainsi que la production et la distribution du pétrole et du gaz naturel. (Francoeur, Louis-Gilles, « Le retour des pluies acides », *Le Devoir*, Les samedi 15 et dimanche 16 avril 2006, p. A-1 et A-10)

Certes, la région de Cacouna et l'est du Québec sont probablement relativement épargnés jusqu'à maintenant par le phénomène des dépôts acides. Il ne faut cependant pas oublier que les nouveaux centres de production pétrolière et gazière construits récemment dans les Maritimes pourraient déjà changer la donne. La venue d'un terminal méthanier à Gros-Cacouna ne fera qu'accélérer l'acidification de notre territoire et celui du Nord-du-Québec. Le rapport fédéral montre qu'il est faux de prétendre que les rejets du terminal méthanier n'auront aucun impact, que ce soit sur la végétation de la montagne ou du marais, l'eau du marais, la faune et la santé des êtres humains qui se retrouveront exposés à ces émissions toxiques.

Le bruit

Même si le promoteur soutient que le bruit émis par ses installations sera faible ou négligeable, il appert que cela pourrait nuire à la pratique de notre loisir. En effet, une bonne partie de l'identification des oiseaux se fait par leur chant. Les plus discrets, comme le bruant de Nelson et le râle jaune, deux autres espèces en péril qui fréquentent le marais, seront moins audibles et risqueront de passer inaperçus.

Dans la synthèse de l'*Étude d'impact sur l'environnement* présenté par le promoteur, il est spécifié que les « impacts sonores reliés au récepteur A-1 situé dans le marais n'ont pas été évalués car ce secteur n'est pas habité. Les niveaux sonores y ont tout de même été mesuré à titre informatif » (p. 33). C'est donc dire que l'impact du bruit sur les espèces qui utilisent le secteur le plus près du futur terminal n'a pas été analysé. Est-ce que le bihoreau gris sera incommodé par ce bruit? C'est un autre point à vérifier.

Le gazoduc

Il nous apparaît inconcevable que les études d'impact n'incluent pas la construction du gazoduc essentiel au terminal méthanier. Il s'agit pourtant d'un seul et même projet, car ces deux composantes n'ont pas de raison d'être l'une sans l'autre. Pourrait-on interdire la construction du gazoduc si celui-ci occasionne trop d'impacts négatifs, alors que le terminal lui-même serait déjà en

grande partie construit? Nous n'y croyons pas. Lorsque les projets sont présentés en pièces détachées comme celui-ci, le débat est faussé et les réelles conséquences sont minimisées. Il y a un mépris des citoyens qui seront touchés par la construction du gazoduc.

Le COBSL attache une grande importance à cette composante, car un grand bassin et l'étang le plus important du site du marais risquent d'en subir les conséquences négatives. Nous nous inquiétons surtout pour l'étang puisqu'il se trouve près de la route du quai. Le passage du gazoduc nécessitera une emprise en dehors de cette route et donc possiblement vers cet étang. Pour le COBSL, il est vital que cet étang soit conservé intégralement.

À propos du gazoduc, nous tenons enfin à souligner qu'Énergie Cacouna a indiqué à plusieurs reprises que les informations concernant le tracé devraient être disponibles en 2005 sinon au début de 2006, ce qui n'est pas encore fait (juin 2006). Le consortium Énergie Cacouna donne toujours comme raison de ce retard qu'il n'est pas responsable du gazoduc. Pourtant, TransCanada fait partie des deux consortiums entourant les mises en place et en service du port méthanier. C'est tenter de faire croire à la population que les deux consortiums travaillent chacun de leur côté, sans collaboration! Nous estimons que le promoteur fait preuve ici d'un manque de transparence et de respect envers les gens concernés par l'implantation du terminal méthanier.

Conclusion (proposition d'aménagements)

Le COBSL considère que l'implantation d'un terminal méthanier aura plusieurs incidences négatives. Pour compenser les différents préjudices décrits ci-haut et les impacts non évalués qui pourraient certainement survenir, nous soumettons une proposition d'aménagements du marais de Gros-Cacouna qui pourraient être réalisés par le promoteur avec l'accord du propriétaire, le Service canadien de la Faune. Les détails de cette proposition se trouvent à l'annexe 5.

L'aménagement d'un vaste marais profond permettrait de compenser la perte d'accessibilité. Le stationnement actuel du site ornithologique se retrouverait plus près de ce nouvel élément et rendrait le marais de Gros-Cacouna plus attrayant pour de courtes visites. De plus, cet aménagement pourrait peut-être servir à refroidir les eaux chaudes rejetées par les installations du terminal méthanier avant de se rendre au fleuve. Ainsi, ce marais profond pourrait améliorer le projet lui-même.

L'aménagement d'une vaste prairie à carex compenserait la perte d'habitat pour certaines espèces. Comme le faucon pèlerin, une espèce en péril, est notamment touché par l'implantation du futur port méthanier, nous pensons qu'un aménagement favorisant une autre espèce vulnérable, le râle jaune, serait approprié.

La conservation et la mise en valeur de l'étang peu profond situé au sud-ouest et dont nous avons déjà parlé plus haut assureraient une partie de la productivité du site. Cet habitat attire en effet la plus grande diversité d'oiseaux de tout le site.

La revitalisation et la mise en valeur du marais intertidal au nord-est et la mise en valeur de la baie de Cacouna permettraient de recréer un habitat actuellement en perte de terrain et d'éloigner les ornithologues de la route du quai. Si ces derniers peuvent facilement accéder au fleuve du côté opposé au terrain occupé par le terminal méthanier, ils n'auront plus intérêt à aller sur la route du quai pour y observer les oiseaux marins.

Après tous ces aménagements, un centre d'interprétation pourrait être envisagé, car l'achalandage en serait probablement augmenté. Ce serait un bel exemple de développement durable.

Apparemment, le promoteur songe déjà à aménager des trottoirs de bois, des tours d'observation et un centre d'interprétation. Ces constructions seront certes attrayantes pour les humains, mais peu utiles pour les espèces animales qui subiront les impacts négatifs de l'implantation d'un terminal. De toute façon, elles pourraient très bien s'avérer tout à fait inutiles, du moins pour les ornithologues qui fréquentent actuellement le site, si les oiseaux venaient à désertier en plus ou moins grand nombre le marais. Ces aménagements devraient ainsi survenir après la revitalisation du marais de Gros-Cacouna. Celle-ci permettrait de redynamiser le milieu et d'empêcher qu'il perde de la productivité, notamment à cause des dépôts acides causés par le terminal méthanier. Il importe avant tout, pour le COBSL, de préserver l'intégrité ornithologique et environnementale du marais de Gros-Cacouna.

ANNEXE 1

Voici des numérisations de pages parues dans la revue du COBSL. La première l'a été à l'automne 2004. Le paragraphe intitulé « Les canards à Cacouna » dans la colonne de droite résume l'activité qui a eu lieu en avril 2004.

Le COBSL en action

Julie Marcoux

Après les vacances estivales pendant lesquelles j'ai fait relâche, me voici de retour avec cette chronique résumant la plupart des activités du club. En espérant vous donner le goût de participer aux sorties, je vous souhaite une bonne lecture!

SUITE DES ACTIVITÉS DU PRINTEMPS 2004

Atelier de photographie numérique

Cette nouveauté ne figurait pas au calendrier, car Claire Douville, l'instigatrice, et Ghislaine Rivard, la photographe invitée, ne s'étaient pas encore rencontrées lors de la rédaction des activités. Pendant cet atelier, Mme Rivard a donné bon nombre de petits trucs et d'explications afin d'améliorer la qualité des photos prises. Les douze participants ont également pu échanger sur leurs propres techniques. Cette initiative a été très appréciée.

Les canards à Cacouna

Les sept observateurs ont identifié 43 espèces pendant cette sortie, une de plus que lors de l'activité de la veille à Pointe-au-Père, qui portait aussi sur les canards et où il y avait six personnes. À Cacouna, il faisait très beau, mais le vent et le froid étaient présents en avant-midi. Les étangs principaux étaient gelés complètement ou en grande partie. Les canards se concentraient donc dans un espace assez restreint. Les falaises, la carrière, le fleuve et la montagne ont favorisé la diversité des espèces aperçues. Parmi les plus intéressantes, notons un fou de Bassan, 134 biphores à couronne noire, des sarcelles à ailes bleues, des canards chipeaux, des macreuses à front blanc, des macreuses noires, deux bruants fauves, un grand pic et deux faucons pèlerins (dont un sur un nid).

Le Thuit Thuit

Vingt-huit personnes se sont présentées au décompte, mais au moins trente ont participé à ce 24 heures d'observation. Au total, 177 espèces ont été identifiées sur le territoire bas-laurentien. La chouette rayée, le grand-duc, la sturnelle des prés et l'autour des palombes figurent parmi les grands absents. Toutefois, d'autres oiseaux moins fréquents à cette période de l'année ou sur notre territoire ont enrichi la liste: héron vert, éristature rousse, buse à épauettes, bécasseau maubèche, bécasseau violet, goéland brun, sterne caspienne, paruline verdâtre et sizerin flammé. Deux nouvelles espèces pour cette activité se sont aussi ajoutées au palmarès. Il s'agit du bruant des neiges et du bruant la!,,,!!.

Fin de semaine à l'île aux Basques

Les dix personnes, dont un seul homme, ont observé une grande diversité d'espèces. La température était exceptionnelle. Un sizerin flammé et un carouge transportant du matériel de nidification ont été observés. Un aigle royal adulte font partie des 59 espèces relevées. Les observations étaient difficiles à voir.

D'un commun accord, le groupe a statué que la sortie suivante serait à 6 h 30 ... En effet, une personne qui a participé à la sortie précédente, Joseph-Matte. Ainsi, l'espace d'une journée, le temps était idéal.

ACTIVITÉS DE L'AUTOMNE 2004

Sortie dans le secteur des sentiers du Littoral à Cacouna

Les cinq participants ont surtout été frappés par la diversité des espèces. Ils ont assisté à la mise à mort d'un goéland par un biphore. Les participants ont pu retenir leur attention, si bien que je n'ai rien de plus à vous raconter.

Croisière au large de Trois-Pistoles

Cette excursion en bateau, une autre belle journée. On a observé de nombreuses espèces: phalaropes, des alcidés, des labbes et des macreuses. La température a contraint la responsable à remettre la sortie à plus tard. Le soleil rayonnait mais, comble de malchance, le vent a soufflé fort. Les observations générées par ce vent auront eu raison de cette activité. On espère que le temps sera plus clément l'an prochain!

Migration des bécasseaux

Douze observateurs se sont rendus au marais de la Pointe à la Pêche. Les observations ne sont pas toujours faciles à reconnaître. Par une température idéale, on a observé quinze espèces de bécasseaux: bécasseau à croupion blanc, le bécasseau variable, le bécasseau à poitrine cendrée et le bécasseau maubèche. On ne faudrait pas oublier les superbes courlis. La responsable de la sortie. Enfin, trois faucons pèlerins et des faucons émerillons se sont attaqués à des bécasseaux.

Les deux numérisations suivantes représentent des pages parues au printemps 2005, toujours dans la même revue. Elles résument les observations faites sur le faucon pèlerin au printemps 2004 (voir le paragraphe commençant par « **Faucon pèlerin** » dans la colonne de gauche et qui se poursuit à la page suivante).

r, 1 ind. de forme de coloration claire le 12

46, total 90

d. le 24 mars par D. Desjardins. Saint-
e 28 mars par R. Pitre. Saint-Fabien,
rs par D. Desjardins. Rimouski, rivière
M. Lafontaine, D. Lafontaine et S. Dubé.
l, très haut, sans un seul coup d'aile. Une
llon à 100 m en-dessous. Les ailes sont
des ailes et à la base de la queue. Se

te.

nd. le 16 mai par D. Desjardins. Dernière
toire Raoul-Roy, 1 ind. le 22 mai par D.

15, total 33

s

le 4 avril par M. Beaulieu. Nombre

15 avril par J.-F. Ouellet. Cette mention
« Comportement nicheur » (date hâtive
eschènes, Y. Lemieux, D. Desjardins) et une
ritoire» (date hâtive actuelle: 18/04/1998 à

31, total 66

6 mars par R. Saint-Laurent. Remarque du
oteaux d'électricité, il faisait sa toilette ».
mature de la forme de coloration

grise le 26 mars par D. Desjardins.

Saint-Fabien, observatoire Raoul-Roy, 1 ind. de la forme de coloration foncée le 27 mars par D. Desjardins.

Saint-Fabien-sur-Mer, 1 ind. de la forme de coloration brune le 27 mars par D. Gagné et J. Larivée ..

Saint-Fabien, observatoire Raoul-Roy, 1 ind. le ■■ avril par D. Desjardins. Dernière mention de la saison: Saint-Fabien, observatoire Raoul-Roy, 2 ind. le 15 avril par D. Desjardins.

Nombre de mentions: mars 4, avril 2, total 6

Faucon pèlerin *Falco peregrinus*

Saint-Fabien, observatoire Raoul-Roy, 2 adultes le 26 mars par D. Desjardins. Remarque du feuillet : « *Observation d'un adulte en migration et d'un autre adulte, probablement le faucon nicheur du parc national du Bic, qui houspilla le Faucon gerfaut* ».

Saint-Fabien, observatoire Raoul-Roy, 1 ind. le 29 mars par D. Desjardins. Pointe-au-Père, 1 ind. le 18 avril par A. Brisson.

Cacouna, 2 ind. le 25 avril par le COBSL et S. Rhéaume. Remarque du feuillet: « *Un adulte est observé au nid dans la falaise de la carrière de la montagne. Le cri de cet adulte et un individu brun perché dans la falaise à plus de 20 pieds du nid sont entendus longtemps. Ils sont préoccupés par nous et des marcheurs qui promenaient leur chien en haut de la falaise. Nid situé sur la deuxième paroi de la falaise, au nord des sillons de la carrière, mais pas dans le bloc de falaise à part des autres, au nord. L'adulte était debout sur le bord du nid, mais pas en position de couvaison* ». Cette mention constitue une référence hâtive à la note « *Adulte au nid* » (date hâtive actuelle : 12/06/2002 à la baie des Ha ! Ha !, R. Pitre) et une référence hâtive à la note « *Comportement nicheur* » (date hâtive actuelle: 24/05/2003 à Parc du Bic, J. Munro).

Cacouna, 2 ind. le 2 mai par S. Rhéaume, J. Marcoux et R. Saint-Laurent. Remarque du feuillet: « *À notre première observation, il ne semblait y avoir aucune activité au nid. Après plusieurs minutes à observer l'estuaire du Saint-Laurent, voilà que des cris retentissent dans la falaise. On a tournée nos télescopes et nos jumelles et observé un Faucon pèlerin avec quelque chose dans les serres. Malheureusement, notre position ne nous permettait pas de voir le nid et les autres individus y criant. Au retour à notre site d'observation du nid, la patience a finalement porté fruit et les deux individus sont revenus* ».

26-

Le Kakawi vol. 26 no 1

Printemps 2005

-27-

Le Kakawi vol. 26 no 1

au nid en criant. La femelle se penchait au nid, sans toutefois couvrir et le mâle, plus brun, poussait ses petits cris ». Cette mention constitue une référence hâtive à la note « Adulte au nid » (date hâtive actuelle: 12/06/2002 à la baie des Ha! Ha!, R. Pitre).
Pointe-au-Père, 1 ind. le 28 mai par S. Rhéaume, J. Marcoux. Remarque du feuillet: « Fonce sur un groupe de limicoles et en attrape un. Ille "déguste" dans le varech sur une roche ».

Saint-Anaclet, 1 ind. le 28 mai par S. Rhéaume, J. Marcoux. Remarque du feuillet: « Un adulte attaque à plusieurs reprises des pigeons perchés sur une remise, en plein milieu d'un champ. Les pigeons étaient affolés et volaient de tous les côtés, le pèlerin virevoltant autour de la remise très rapidement. Sur une autre remise, à environ 350 pieds plus loin, un pigeon seul perché sur la remise regardait la scène avec intérêt. Les attaques du faucon n'ont pas été fructueuses ».

Pointe-au-Père, 1 mâle le 29 mai par J. Larivée, R. Bélanger.

Saint-Fabien, 2 ind. dont un adulte au nid le 29 mai par R. Pitre. Cette mention constitue une référence hâtive à la note « Adulte au nid » (date hâtive actuelle: 12/06/2002 à la baie des Ha! Ha!, R. Pitre).

Nombre de mentions: mars 2, avril 12, mai 23, total 37

Gélinotte huppée *Bonasa umbellus*

Saint-Elzéar, 4 ind. le 13 mars par R. Deschênes, S. Rhéaume, J. Marcoux. Remarque du feuillet: « Mange des bourgeons d'amélanchier arbustif ». Saint-Eusèbe, 1 ind. tambourine le 7 avril par M. Beaulieu.

Saint-Eusèbe, 1 femelle couve le 22 mai par M. Beaulieu.

Nombre de mentions: mars 23, avril 37, mai 73, total 133

Tétras du Canada *Falcapennis canadensis*

Lac du Ruisseau des Cèdres, 1 femelle le 12 avril par M. Beaulieu. Cette mention constitue une nouvelle date d'observation printanière hâtive (ancien record: 14/04/1998 Réserve Parke, M. Beaulieu).

NDLR: Bien que cette espèce soit sédentaire, il n'y que 12 mentions printanières avant celle-ci.

Lac à Rock, 1 ind. le 30 avril par M. Beaulieu.

Mentions antérieures de cette espèce: printemps (12), été (26), automne (68), hiver (6), total (112).

Nombre de mentions: avril 2

Râle de Virginie *Rallus limicola*

Première mention de la saison: Rimouski, étang
mai par J. R. Pelletier et R. Saint-Laurent. Cette mention constitue une référence hâtive à la note « Mâle chanteur » (date hâtive actuelle: 12/06/2002 à la baie des Ha! Ha!, R. Pitre).
Nombre de mentions: mai 17

Marouette de Caroline *Porzana carolina*

Première mention de la saison: Rimouski, rivière
Masson.

Nombre de mentions: mai 28

Grue du Canada *Grus canadensis*

Rivière Hâtée, 1 ind. le 17 avril par J.-F. Guellet.
d'âge inconnu passant au vol à basse altitude
baie en direction de l'îlet Canuel, se tenant
d'Oies des neiges d'une centaine d'individus).
leur vitesse. Identification visuelle (à l'oeil nu)
cou étendu, les longues pattes et le battement t

Saint-Fabien, 1 ind. le 23 avril par R. Saint-Laurent.

Saint-Fabien, observatoire Raoul-Roy, 1 ind. le 6

mention de la saison: Saint-Fabien, observatoire
Desjardins.

Nombre de mentions: avril 3, mai 2, total 5

Grue blanche *Grus americana*

Sainte-Félicité, 1 ind. le 23 avril par 1. Deschênes.
la migration des rapaces "chez Denis", un cr
oiseau blanc volant sud-nord à environ 500 m
noir, dessus de la tête foncé. Heure de l'obs
secondes, Space Master 22x WA. Après vér
National Geographie ». Il s'agit de la premièr

enregistrée sur un Feuillet d'observations quotidi

Nombre de mentions: avril 1

ANNEXE 2

Voici deux photos prises par deux personnes différentes. Le gros plan présente la paroi où se trouve le nid du faucon pèlerin (photo : Pierre Fradette, le 9 septembre 2005). En médaillon, on distingue la tête des deux faucons pèlerins qui ont niché à cet endroit en 2004 (photo : Denis Faucher, 17 juin 2004).



ANNEXE 3

Cette photo montre un adulte qui semble inspecter le nid. En 2004, la femelle s'était installée dans l'anfractuosit  situ e derri re la plus grosse roche portant des fientes blanches. (Photo : Marco Beaulieu, 23 avril 2006)



ANNEXE 4

« Le Faucon pèlerin, présent dans le secteur de Saint-Fabien puisqu'un couple niche dans le parc national du Bic, semble arriver dans son territoire de reproduction avant le début de l'inventaire. En effet, un individu a été observé la veille du début de l'inventaire (R. Pitre, obs. pers.). Pour ce qui concerne la période du suivi, l'unique mention concerne un oiseau migrateur qui est passé par le BRR [belvédère Raoul-Roy], en direction est, le 21 avril. »

(Club des ornithologues du Bas-Saint-Laurent. 2004. *Inventaire des oiseaux de proie au belvédère Raoul-Roy, printemps 2003*, p.22

Cet extrait est tiré du rapport d'inventaire systématique qui a lieu à tous les printemps, depuis 2002, dans le parc national du Bic. Notez que, en 2003, le suivi s'est déroulé du 23 mars au 24 mai. Le faucon pèlerin qui était déjà sur les lieux a donc été vu le 22 mars. Il est probable que les faucons pèlerins en migration passent au belvédère avant ces dates puisqu'il s'en observe vraiment très peu (un ou deux individus migrants) par saison d'inventaire.

ANNEXE 5

Proposition d'aménagements du marais de Cacouna

Nous présentons ici les grandes lignes de notre vision de réaménagement du marais de Cacouna. Ce milieu est en constante évolution et une certaine dégradation des habitats avifauniques est constatée, ce qui pourrait être accentué par l'implantation d'un terminal méthanier, notamment à cause des émissions toxiques qui seront rejetées. Les aménagements ont pour but de conserver la mosaïque d'habitats humides et de revitaliser ou de créer certains aménagements pour compenser les pertes historiques et prévisibles.

Étude de faisabilité

Dans le but de bien planifier les différentes interventions reliées au projet, il s'avère qu'une étude portant sur l'hydrogéologie, la topographie et la végétation du marais de Cacouna est nécessaire. De plus, puisque certains aménagements touchent un habitat de nidification d'une espèce d'oiseau en péril, le Râle jaune, l'étude servira aussi aux exigences de la Loi sur les espèces en péril. Comme il est prévu dans les plans du projet d'Énergie Cacouna d'entreprendre une étude sur l'hydrogéologie au fin d'approvisionnement en eau, il nous apparaît souhaitable que les travaux couvrent en même temps le marais de Cacouna et ses abords (ruisseau, coteaux, chemin d'endiguement et digue). Des relevés de terrain sont nécessaires afin de mieux comprendre les interactions entre le milieu physique et biologique. Ils sont également nécessaires pour évaluer les quantités de matériel à transporter. La cartographie de la végétation nous permettra de mieux définir spatialement les limites des aménagements possibles. Des consultants tels que Canards illimités Canada et Conservation de la nature Canada pourraient très bien se joindre à l'expertise du Service canadien de la faune afin d'apporter un meilleur savoir-faire en matière d'évaluation des aménagements fauniques possibles. Enfin, les connaissances acquises par l'étude de faisabilité aideront à la conception et à la mise en œuvre d'un plan d'aménagement.



Figure 1. Vue aérienne des infrastructures du port et du marais de Cacouna.

AMÉNAGEMENTS

Aménagement d'un vaste marais profond (zone B)

L'emplacement approximatif de cet aménagement apparaît à la figure 1, zone B ouest. Il s'agit de l'un des deux ouvrages majeurs en terme de superficie et de travaux. Cet aménagement serait voué à l'avifaune aquatique : grèbes, canards barboteurs et plongeurs, rallidés et hérons, dont notamment une espèce en péril, le Petit Blongios. Il s'agit d'un bassin d'eau douce endigué et profond. Cette étendue du territoire est présentement largement colonisée par un tapis dense de typhas et les ouvertures d'eau libre sont quasi inexistantes. L'élévation du fond du nouveau bassin devrait permettre l'établissement de zones de typhas par endroits afin de créer une mosaïque (50 %/50 %) d'eau libre et de zones de végétation émergente (figure 2). L'axe de développement des zones végétatives devrait tenir compte des postes d'observation. Un bon exemple de l'aménagement projeté est celui fait par Canards Illimités Canada à l'est de la rivière des Vases, dans la municipalité de l'Isle-Verte. La digue devrait être munie d'un système de contrôle de niveau et d'échelles à poisson afin de coloniser le marais par la faune ichtyenne. Elle devrait aussi être entourée à l'extérieur d'un canal servant de réservoir d'eau et de mesure de protection contre les prédateurs terrestres (renard). Un sentier, quelques postes d'observation et une section ou deux de tunnel-affût (figure 3) seraient aménagés au pourtour de la digue.

Il pourrait être intéressant de considérer que les eaux chaudes usées provenant des vaporisateurs à combustion du terminal méthanier de même que les eaux de rejet des installations portuaires alimentent le bassin. Le marais non aéré du bassin servirait au traitement des eaux rejetées, comme il se fait ailleurs au Québec (Roy 2004)¹, notamment à Baie-du-Febvre (<http://www.cssh.qc.ca/projets/pointedu/lac/lac.SaintPierre/Fiches/Fiche.03.html>). Le réchauffement artificiel des eaux du bassin allongerait la période sans gel à la surface, ce qui créerait une attraction pour les oiseaux aquatiques. La période d'achalandage par les ornithologues en serait d'autant prolongée. Par ailleurs, le bassin contribuerait au refroidissement des eaux, ce qui atténuerait la pollution thermique des eaux du fleuve.

¹ Roy, A. 1994. Analyse de la performance des étangs non aérés, années 2002 et 2003. Rapport produit pour le ministère des Affaires municipales, du sport et du Loisir, Direction des infrastructures, 12 pages.



Figure 2. Exemples de paysage que l'on devrait obtenir en observant à partir du sentier sur la digue.

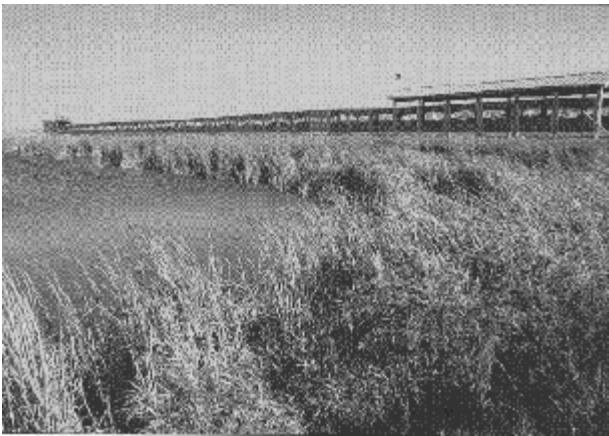


Figure 3. Exemple de tunnel-affût existant sur la digue à la station d'épuration de Baie-du-Febvre.

Aménagement d'une vaste prairie humide à carex (zones A et B est)

Le second aménagement en importance consiste à revitaliser, reconditionner et agrandir l'habitat actuellement utilisé par le Râle jaune, une espèce en péril. L'habitat est une prairie humide à carex (figure 1, zone A). Cet habitat serait enclavé entre la zone surélevée des dépôts de sédiments formée lors du dragage initial du port (zone G) et le nouvel aménagement (zone B). Le but est de revitaliser l'habitat du Râle jaune, lequel est autrement appelé à se rétrécir avec le temps. Le milieu, actuellement instable, est vraisemblablement peu soumis à la pénétration des eaux saumâtres et il s'assèche en été.

Le taux d'humidité dans le sol de l'habitat du Râle jaune est actuellement sous le contrôle des eaux souterraines du secteur et en particulier du niveau d'eau dans le bassin F et l'étang E. Une percée dans la digue du bassin E en 2005 a réduit considérablement son niveau d'eau de même que celui de l'étang F d'environ un pied au cours de l'été 2005 (figure 4). Conséquemment, la cariçaie était particulièrement sèche l'été dernier. Afin de stabiliser le taux d'humidité dans le sol de l'habitat revitalisé du Râle jaune, un canal d'irrigation encerclerait cet habitat. L'apport en eau dans le canal proviendrait de la mer avec le jeu des marées. Un système de rétention ou de contrôle permettrait de stabiliser le niveau d'eau dans le canal. La vanne stabiliserait le niveau d'humidité dans la nappe phréatique et le niveau d'eau en surface, ce qui est l'un des éléments importants d'un habitat à Râle jaune. Le canal d'approvisionnement en eaux saumâtres devra traverser la digue ou le chemin d'accès. Enfin, le réseau de canaux empêchera définitivement la circulation de véhicules tout terrain qui a contribué à détériorer l'habitat au cours des dernières années. Au niveau de la végétation, une plantation de carex revitaliserait certains espaces et accélérerait la création d'un tapis de végétation morte nécessaire à la nidification de l'espèce. On devra s'assurer que le niveau du terrain soit légèrement surélevé dans certains secteurs afin de créer des zones de nidification. Ailleurs à l'intérieur des limites de l'aménagement, le niveau d'eau pourrait être maintenu à dix centimètres pour créer des zones d'alimentation et de mue.

Le contrôle de la végétation indésirable se ferait naturellement par l'approvisionnement en eau saumâtre dans le canal d'irrigation et la nappe phréatique. Des plantes non tolérantes à la salinité, comme la salicaire pourpre et les arbustes deviendraient alors moins envahissants.

Il est probable que les canards barboteurs utilisent les canaux et la prairie à carex comme aire de repos et d'alimentation. Le réseau de canaux et sa pénétration dans certaines parties de la prairie humide créera vraisemblablement des aires d'alimentation et de reproduction de maintes espèces de poissons d'eau saumâtre.

Nous sommes présentement à la recherche de travaux de même nature ayant été réalisés ailleurs en Amérique du Nord.

Conservation et mise en valeur de l'étang peu profond au sud-ouest (zone F)

Cette section du marais relativement peu profonde (figure 4) est la plus intéressante au niveau ornithologique. Avec son estran vaseux et ses abords marécageux dominés d'un côté par le typha et de l'autre par des graminées, cet habitat crée une aire de repos et d'alimentation, principalement pour les limicoles, les laridés et la sauvagine. C'est un bon habitat pour l'élevage des jeunes canards. Enfin, nombre d'ardéidés communs et rares y sont aussi aperçus à l'occasion. Il s'agit de conserver cet habitat en tenant compte des changements possibles de l'impact de l'endiguement du futur bassin B. En effet, on verra à protéger cet étang de tous les impacts possibles que pourraient amener le passage d'un éventuel gazoduc. Précisons que ce site de nidification du Phalarope de Wilson est l'un des rares sites connus dans l'est de la province. L'accès à cet étang se ferait désormais par la digue du bassin B à partir de l'est. Tout en admirant la faune et la flore de ce dernier bassin, les observateurs atteindraient les abords de l'étang F.

La tour présentement en bordure de la digue entre le bassin E et l'étang F pourrait être relocalisée à l'intersection des zones A, B et F, ce qui permettrait d'avoir une vue intéressante en plongée sur trois types d'habitats en un même poste d'observation. Les berges enrochées, qui laissent peu de place à un habitat riverain d'intérêt, devraient être naturalisées par des techniques de génie végétal.



Figure 4. Étang peu profond au sud-ouest (zone F) du territoire.

Revitalisation et mise en valeur du marais intertidal au nord-est (zone D) et mise en valeur de la baie de Cacouna

Le secteur à l'ouest du chemin de l'Île de la zone D est fréquenté par le Râle jaune et le Bruant de Nelson. Cette zone est actuellement faiblement approvisionnée en eau salée. Les apports ne se font que par un étroit ponceau traversant le chemin. Il y aurait tout lieu d'accroître cet apport en eau salée en y installant de plus gros ponceaux, lesquels favoriseraient la pénétration des eaux salées à l'ouest de la zone D. Cette pénétration des eaux de marée est également nécessaire pour alimenter le canal d'irrigation de la zone A. Ce dernier canal devra traverser la digue bordant le nord-est de la zone A. Il devrait en résulter un plus fort réseau de marelles dans la zone D ouest, ce qui constitue un autre type de milieu et contribue à la mosaïque d'habitats humides dans le secteur. Afin de s'assurer de l'apport constant d'eau salée, la construction d'un canal d'aménée d'eau salée de la zone de marée haute-moyenne s'avère nécessaire.

L'observation dans la zone D ouest se ferait à partir de la digue bordée par le stationnement. Actuellement, l'observation d'oiseaux dans la baie de Cacouna (zone D est) est limitée à la piste cyclable. La piste est peu fréquentée par les ornithologues puisqu'elle ne permet pas de voir les oiseaux de rivage et que le passage de cyclistes ou de piétons provoque la fuite des oies au printemps. Ainsi, nous proposons la construction d'un modeste stationnement, d'un sentier d'accès sur trottoir de bois et d'un observatoire à la pointe rocheuse au point C (la tour d'observation érigée sur le territoire G pourrait être déménagée au point C). Ce poste permettrait d'avoir une excellente vue sur le fleuve, la rive et le haut-marais très peuplés en limicoles et en oies en migration. À ce poste d'observation, toute la rive de la demi-lune de la baie de Cacouna est balayable au télescope. Les aménagements proposés, dont la tour d'observation, mettraient en valeur la baie de Cacouna et constitueraient sans doute un attrait majeur nouveau dans l'est du territoire pour l'observation en périodes de migration.

Des négociations et des ententes, pour une servitude de drainage et la réfection du chemin, devront toutefois être réalisées avec les propriétaires des chalets, la municipalité et le propriétaire des lieux.

Centre d'accueil et d'interprétation

Les aménagements proposés redonneront au marais de Cacouna ses lettres de noblesse en tant que site d'intérêt ornithologique majeur au Québec. Le marais de Cacouna redeviendra un site de premier ordre au niveau ornithologique au Québec, notamment au niveau de l'observation des oiseaux aquatiques. Il est prévisible que l'achalandage sera, avec ces aménagements, à la hausse. Les besoins en espaces d'accueil et de services seraient accrus. La construction d'un centre d'accueil comprenant des commodités et une petite salle d'exposition s'imposera alors, ce qui permettra à tous les visiteurs de profiter pleinement de leur séjour.

Le centre pourrait être construit près de l'intersection du chemin de l'Île et de la digue, soit à proximité de la route 132 et en un point surélevé donnant une vue en plongée sur la partie est (l'aménagement B) et ouest du secteur où l'on retrouve de grande quantité d'oies au printemps.